

2 Débats

L'initiative «Biodiversité» vise aussi le patrimoine bâti

OPINION

Ces dernières semaines, la campagne autour de l'initiative «Biodiversité», soumise au peuple et aux cantons le 22 septembre prochain, s'est principalement concentrée sur les espaces naturels et agricoles. Pourtant, le texte a une portée bien plus large avec des conséquences à attendre au niveau des espaces bâtis. Ainsi, la première chose que demanderait le nouvel art. 78a de la Constitution fédérale serait de «préserver les paysages, la physionomie des localités, les sites historiques et les monuments naturels et culturels dignes de protection.» Si l'on peut comprendre le lien entre protection de la biodiversité et la préservation des paysages ou des monuments naturels, ça n'est absolument pas le cas de la physionomie des localités. Cette disposition ouvrirait par ailleurs grand la porte à des possibilités de recours supplémentaires lors de projets de construction.

Alors que le rythme des nouvelles constructions n'arrive déjà pas aujourd'hui à suivre celui de la croissance démographique, il faut donc craindre au minimum un ralentissement des projets mais plus probablement l'abandon de certains. Des restrictions supplémentaires, dans le domaine du patrimoine bâti, pourraient en outre compliquer voire hypothéquer la réutilisation de bâtiments existants. Enfin, le développement vers l'intérieur de l'urbanisation, objectif de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire adoptée par le peuple en 2013, serait compromis. Tout cela aurait comme effet de renforcer la crise du logement dans certaines régions et de pousser les loyers encore plus à la hausse.



PHILIPPE MIAUTON
DIRECTEUR DE LA CHAMBRE VAUDOISE
DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

L'initiative aurait pour effet de renforcer la crise du logement dans certaines régions et de pousser les loyers encore plus à la hausse

Comme seconde exigence, le texte de l'initiative a d'ailleurs un élément encore plus pernicieux puisqu'il prévoit de «ménager la nature, le paysage et le patrimoine bâti également en dehors des objets protégés». Cela renforcerait une tendance déjà existante à l'heure actuelle. Par exemple, la ville de Zurich, qu'on ne peut certainement pas soupçonner d'être dangereusement à

droite, tirait dernièrement la sonnette d'alarme sur le fait qu'elle risquait un blocage des constructions en raison de la rigidité de la protection des sites construits. En effet, elle estime que 75% de son territoire urbanisé est couvert par des objectifs de protection ISOS (Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse). Or, l'initiative donnerait non seulement un poids prépondérant aux critères ISOS lors de la pesée des intérêts mais surtout pourrait élargir certaines restrictions également aux espaces bâtis non couverts par ces critères.

Les citoyens suisses doivent donc bien se rendre compte que l'acceptation de l'initiative ne concernerait pas uniquement la protection de la biodiversité. Elle entraînerait également des conséquences concrètes pour les zones d'habitation. Enfin, les PME se verraient imposer passablement de restrictions supplémentaires en matière de construction et d'utilisation des bâtiments, des procédures à rallonge lors de constructions et de rénovations et donc, pour finir, une augmentation des coûts de production.

Sous son titre aguicheur, ce texte ne dit donc pas toute la vérité et s'avère dangereux. Il est d'ailleurs éloquent que le fond du texte, notamment les aspects liés au patrimoine bâti, ne soit jamais mis en avant par les initiateurs et que ces derniers se cantonnent à un appel général à promouvoir la biodiversité. Il est donc à espérer que le peuple et les cantons feront preuve de sagesse le 22 septembre prochain et refuseront cette initiative. ■

Le RN ou la gauche, qui va profiter du bonus opposition?

RÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



PAUL ACKERMANN
CORRESPONDANT À PARIS

Le Rassemblement national et la gauche française se retrouvent face à un défi: celui de choisir quel type de comportement afficher face au futur gouvernement Barnier, qui n'est ni une cohabitation, ni une pure continuité du macronisme. Qui profitera au mieux de l'atout électoral que peut représenter le fait d'être identifié comme l'alternative au pouvoir en place? Leurs stratégies d'opposition au nouveau du premier ministre, et donc un peu à Emmanuel Macron, sont très différentes.

En rendant impossible la nomination de tout autre premier ministre de leur camp que leur candidate Lucie Castets, les leaders de la gauche française et en particulier de son aile la plus radicale, La France insoumise (LFI) de Jean-Luc Mélenchon, se sont assurés ce qu'ils peuvent estimer être la plus belle des places en vue des prochaines échéances électorales: celle d'opposants sans concession à Emmanuel Macron.

Dans ce pays qui ne rate jamais une occasion d'exprimer son mécontentement vis-à-vis de ses dirigeants, avec des élections à deux tours qui se terminent le plus souvent par un face-à-face avec le pouvoir, le compromis reste rarement porteur sur le plan électoral. La promesse d'une alternance est, par contre, l'argument recherché. En assurant qu'ils voteront la censure, les députés de gauche sont clairement sur cette ligne.

Le Rassemblement national (RN) prend, quant à lui, un risque en se posant en arbitre, dans un souci de banalisation de son image dont l'aspect sulfureux lui a coûté plusieurs seconds tours, législatifs et présidentiels. Dans ses interviews, notamment dans le *Journal du dimanche* de Vincent Bolloré, Marine Le Pen s'est montrée particulièrement conciliante envers les premiers pas de Michel Barnier.

«Le Rassemblement national ne participe pas, contrairement à la gauche, au désordre institutionnel et au chaos démocratique», a, quant à lui, déclaré samedi soir sur TF1 le jeune président du parti, Jordan Bardella. Le nouveau premier ministre est donc «sous surveillance» du RN, selon la formule de l'héritier des Le Pen, ce qui a fait dire à la gauche que Michel Barnier est surtout «sous bienveillance d'extrême droite».

En affirmant que ses députés ne voteront pas automatiquement la censure du futur gouvernement, le Rassemblement national pèse donc sur la direction que va prendre la gestion de la France dans les mois qui viennent mais perd un peu son statut d'opposant radical, réceptacle des colères françaises. Voilà qui peut expliquer pourquoi, dans les communications destinées à ses sympathisants, le RN se montre beaucoup plus ferme: «Nous restons intransigeants et déterminés à défendre les intérêts des Français, même lorsque cela pourrait impliquer de nous opposer fermement au gouvernement», affirme par exemple le parti dans sa newsletter. Avant de promettre que si le discours de politique générale de Michel Barnier «ne contient pas des mesures concrètes pour améliorer le pouvoir d'achat, renforcer la sécurité ou contrôler l'immigration, nous n'hésiterons pas à exercer notre droit de censure».

Cette stratégie permet au Rassemblement national d'être celui qui décidera seul de la survie du futur gouvernement. A court terme, le RN peut rassurer, temporiser en mettant de côté le «bonus opposition» tout en martelant ses priorités (qui sont aussi celles de nombreux électeurs). Et à moyen terme, il peut décider quand il le souhaite de presser sur le bouton censure en se disant trahi au nom des Français. Il pèsera alors sur la date de la prochaine dissolution et s'y positionnera comme celui qui a dit stop. ■

SUR NOTRE SITE

Baiser forcé

Un metteur en scène s'est fait tout récemment débouter d'un poste de directeur de théâtre pour avoir, il y a 4 ans, embrassé une élève sans son consentement. Notre chroniqueuse explique dans son «Charivari» hebdomadaire pourquoi elle trouve la sanction totalement disproportionnée. A lire sur

www.letemps.ch/opinions

La coopération au développement, impérative en temps de polycrise

OPINION

La Stratégie de coopération internationale de la Suisse pour les années 2025-2028 sera débattue au parlement fédéral ces prochaines semaines. Sur l'enveloppe prévue de 11,27 milliards de francs, le Conseil fédéral envisage d'affecter 1,5 milliard à la reconstruction de l'Ukraine et 1,6 milliard à la lutte contre le changement climatique, tandis qu'une majorité de sénateurs entend transférer 2 milliards à l'armée. Si l'ensemble de ces propositions étaient acceptées, 45% du budget de la coopération internationale ne bénéficierait plus aux populations les plus défavorisées d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie, contrevenant ainsi aux buts de la loi fédérale de 1976 sur la coopération au développement.

Dès que les finances fédérales ne sont plus au beau fixe, l'aide publique au développement est considérée comme une dépense non essentielle au motif qu'elle serait peu efficace et peu soutenue par le public suisse. Les faits montrent le contraire. D'une part, la Suisse figure parmi les bons élèves au niveau international dans l'examen par les pairs, mené par le Comité d'aide au développement de l'OCDE. L'expertise de la Suisse, la prévisibilité et la flexibilité de son soutien sont très appréciées. Ses mécanismes d'assurance qualité sont solides. Sa capacité d'innovation pour faire face à des défis globaux tels que le changement climatique, la santé, les migrations est relevée. D'autre part, cette vision positive se retrouve dans le soutien accordé par le public suisse: en avril 2024, l'École polytechnique fédérale de Zurich a publié un sondage montrant que 88% de la population est favorable à une augmentation ou à un maintien des montants dédiés à la coopération au développement.

Une réduction importante de ces moyens mettrait à mal la confiance que les partenaires portent à la Suisse, constituerait un dégat d'image irréversible aux yeux de la communauté internationale et laisserait de côté des personnes vulnérables dans les pays partenaires.

Une réduction importante des moyens mettrait à mal la confiance que les partenaires portent à la Suisse et constituerait un dégat d'image irréversible

Dans le contexte actuel de polycrise, la coopération internationale renforce les relations bilatérales et crée des alliances durables. Elle joue un rôle important dans la prévention des conflits en réduisant les inégalités et en renforçant les institutions. L'investissement dans l'éducation, les systèmes de santé, l'emploi, la gouvernance notamment, prévient l'émergence de tensions qui risquent de dégénérer en conflits armés. A long terme, la coopération internationale est un investissement rentable qui contribue à la stabilité globale.

Dans les pays partenaires, les coupes entraîneraient l'arrêt brutal et rapide de programmes qui bénéficient à de nombreuses personnes vivant dans des situations extrêmement précaires. Des études scientifiques montrent

que les projets de développement ont un impact positif, et ce, dans des domaines très différents (éducation, santé, développement rural, etc.). Il est bien sûr toujours possible de présenter des échecs, mais l'histoire de la coopération internationale est plutôt celle d'une success-story. Malgré les résultats substantiels obtenus jusqu'ici, la coopération au développement gagnerait en efficacité si davantage de ressources financières étaient investies dans les régions les plus fragiles où chaque franc investi a un impact amplifié.

Réunies sous la bannière du Federeso, les sept fédérations cantonales de coopération internationale de Suisse latine regroupent plus de 250 organisations membres ayant leur siège en Suisse et actives en Afrique, en Amérique latine ainsi qu'en Asie. Ces organisations mettent en œuvre annuellement avec leurs partenaires locaux près de 300 projets de qualité financés en partie par des fonds publics de la Confédération, de neuf cantons et de plus de 100 communes. On estime qu'environ 1,5 million de personnes en bénéficient.

Les présidentes et présidents des fédérations cantonales appellent le parlement à maintenir les financements et à soutenir une coopération internationale forte dans l'intérêt de la Suisse et de ses partenaires. ■

POUR LE FEDERESO:
FEDEVACO (VD), ANNE ROULET;
FGC (GE), DOMINIQUE ROSSIER;
FICD (JU), OLIVIER GIRARDIN;
FOSIT (TI), PETER SCHIESSER;
FRIBOURG-SOLIDAIRE, KATIA AEBY
& MARIE-PASCALE CLERC;
LATITUDE 21 (NE), JEAN STUDER;
VALAIS SOLIDAIRE, CHRISTIAN FRACHEBOUD.